

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2014 A 20 HEURES

Présents : Mme DONZE Dominique, Mme JOUANNET Martine, M. ASSENARRE Louis, Mme ARMAND Yvette, M. DUBOIS Jérôme, Mme JANISZEWSKI Christiane, M. ALLIOT Patrick, M. DEQUENNE Bernard, Mme DANIELSSON Carina, Mme HUISSOUD Chantal, Mme MARQUET Christel, M. GALICHET Cédric, M. PINEY Henri, Mme DUBOSSON Isabelle, M. CHANEL Michel, M. ROSERES Jean-Pierre, Mme POMMES Kathy.

Excusés : Mme CRESPILO Sandrine, M. GIROD DE L'AIN Johann.

Procuration : Mme CRESPILO Sandrine à Mme JANISZEWSKI Christiane.

M. ASSENARRE Louis est nommé secrétaire de séance.

I - Approbation du compte-rendu du 12 mai 2014

Pour la désignation des garants M. Piney Henri demande de spécifier dans le compte-rendu qu'ils avaient proposé M. PETER EICHE qui n'a pas été retenu.

II - Finances personnel

▪ **Compte rendu de la commission du 2 juin 2014 - Rapporteur Mme JOUANNET Martine**

Point sur les dépenses et recettes du budget général après 5 mois d'exercice. Les membres de la commission recevront un état du budget tous les 3 mois.

▪ **Personnel communal, différents projet vont être mis en place :**

Le personnel de surveillance de la cantine scolaire s'avère insuffisant, 4 personnes pour 150 enfants. Il sera renforcé.

Une ouverture de poste pour ST sera proposée afin de renforcer le service.

Évaluation annuelle du personnel à mettre en place à compter de 2014.

Prévention des risques professionnels et obligations des communes : mise en place du document unique et nomination d'un assistant de prévention.

▪ **Présentation des factures acquittées :**

Mme le Maire donne lecture des factures acquittées.

▪ **Présentation des devis signés :**

Mme le Maire donne lecture des devis signés.

▪ **ZAE de La Vie Châtelme : approbation du CA et du compte de gestion 2013 :**

Mme JOUANNET Martine indique qu'il n'y a plus aucun mouvement sur ce budget qui s'élève à 0 €, mais qui ne peut être clos pour un problème de TVA qui s'élève à 1293,50 € suite à la vente d'un terrain.

Madame le Maire demande d'approuver le CA et le compte de gestion de 2013 qui s'élève à 0 €.

Vote : unanimité

▪ **Budget primitif du centre VTT - Décision modificative N° 1 :**

Mme JOUANNET Martine explique que le budget primitif voté en mars n'est pas conforme. Les dépenses imprévues ne doivent pas dépasser 7,5% du montant des dépenses réelles. Or, il a été inscrit une somme de 3000 € supérieure au montant autorisé.

Madame le Maire demande d'approuver la décision modificative n°1 comme suit :

Chapitre 022 - Dépenses de fonctionnement : - 1 200€ - Nouveau montant après DM : 1 800€

Article 61522- Entretien de bâtiment : +1 200€ - Nouveau montant après DM : 19 200€

1 Abstention : M. ALLIOT Patrick.

.../...

▪ **Attribution des subventions - Rapporteur M. DUBOIS Jérôme**

Présentation des propositions d'attribution des subventions 2014 pour une somme totale de 22 920 € :

ASSOCIATIONS COMMUNALES		
Amicale des Sapeurs-Pompiers		2 650.00 €
Arts et Culture		750.00 €
AS Saint-Genis-Crozet		2 000.00 €
Bien Vivre à Crozet		450.00 €
Bike Evasion		450.00 €
Chevry Crozet Tonic		1 380.00 €
Club des Aînés		650.00 €
Comité de Jumelage Neige et Sable (Jullouville)		650.00 €
Comité de Jumelage Neige et Sable (Foulée de Crozet)		200.00 €
Ecole de Musique Chevry-Crozet		2 300.00 €
Ski-Club	Forfait	1 500.00 €
	Télémark 2015	2 000.00 €
Société Musicale		3 000.00 €
Sou des Ecoles	pas de demande (6 000.00 € accordé pour le voyage)	
Union Bouliste		450.00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES		
Agym Ferney		130.00 €
Avenir Gessien Gym Thoiry		290.00 €
Ecole de Musique de Gex		70.00 €
Natation Ferney		270.00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers		200.00 €
LEP Jeanne d'Arc		540.00 €
MFR La Vernée		90.00 €
MFR Vulbens		180.00 €
La Gexoise Gym Gex		110.00 €
La prévention routière		100.00 €
Ain Est Athlétisme Saint-Genis		390.00 €
Rugby		210.00 €
Téléthon Comité des Fêtes Sergy	attendre la manifestation (800.00 €)	
CECOF		90.00 €
ASSOCIATIONS MEDICO-SOCIALES		
Animation Hôpital de Tougin - Gex		300.00 €
Amicla des Donneurs de Sang		150.00 €
Association Nous Aussi		100.00 €
Banque Alimentaire		300.00 €
Equipe d'entraide		300.00 €

1 abstention : Mme ARMAND Yvette.

III – Urbanisme - Rapporteur M. GALICHET Cédric

- **PC00113513B0012** : SCCV L'ART TERRE Projet de construction de 65 logements 26/05/2014 DEFAVORABLE
- **PC00113510B003201** : VISO Michel Modification des façades du bâtiment Modification des accès véhicules au bâtiment Modification du sous-sol et augmentation du nombre de stationnements Modification du nombre de logements 07/05/2014 DEFAVORABLE
- **PC00113511B001801** : WIEDERRECHT Lydie les modifications concernent uniquement certaines fenêtres qui ont été supprimées déplacées ou modifiées 21/05/2014 FAVORABLE
- **PC00113514B0005** : DUFAUT Olivier Réalisation de deux maisons 07/05/2014 DEFAVORABLE
- **PC00113514B0006** : BAGUET André Construction d'une maison de village mitoyenne 19/05/2014 FAVORABLE
- **PC00113512B0009M01** : ASSENARRE David Création d'un logement à l'étage du bâtiment, l'accès au logement se fera par l'intermédiaire d'un escalier intérieur. La construction gardera une grande partie de sa surface du rez de chaussée pour un garage et une partie de l'étage sera toujours utilisée pour un stockage agricole. 21/05/2014 FAVORABLE

.../...

- **DP00113514B0010** : ESCARNOT JEAN PHILIPPE Abri voiture en bois de 19.76 m² 3/05/2014 TACITE
- **DP00113514B0011** : TRAMBELLAND Georges abri voiture (avant toit) 05/05/2014 TACITE
- **DP00113514B0012** : ANDRIEUX Pascal Piscine familiale 8x4m avec abri bas 10/05/2014 TACITE
- **PC00113514B0007** : MICHEL Gérard et Séverine Villa individuelle sur sous-sol recouverte de tuiles béton couleur ardoise et d'un crépis rustique de ton pierre claire 21/05/2014 DEFAVORABLE
- **PC00113514B0008** : MEINDER Patrice Construction de deux bâtiments artisanaux pour deux activités différentes comprenant chacun un logement de gardien 26/05/2014 DEFAVORABLE
- **DP00113514B0015** : CRIVELLI Marianne Division en vue de construire 14/05/2014 FAVORABLE
- **DP00113514B0014** : CHEUTON Hervé Ajout d'une fenêtre de toit 24/05/2014 TACITE
- **DP00113514B0017** : MASSON Alexandre Toiture sur garage 19/05/2014 FAVORABLE
- **DP00113514B0016** : DYDUCH Yohann : Surélévation d'une partie de la maison (en demi-niveau actuellement) pour création d'un plancher habitable supplémentaire 19/05/2014 DEFAVORABLE.

IV - Travaux, environnement, sécurité - Compte-rendu : Rapporteur M. ASSENNARRE Louis

▪ **Travaux**

- Trottoir de Crozet Villeneuve : La réception a été réalisée avec la commission le 15 mai 2014
- Les travaux de goudronnage chemin de la bibliothèque, chemin des Croux et chemin de la Pièce sont terminés
- Bacs semi-enterrés : la mise en place a été réalisée la semaine 24
- Les travaux d'entretien des 2 courts de tennis sont terminés
- Travaux du Marais : le goudronnage est prévu pour le mois de Juillet. Une consultation est en cours
- Le Cabinet DOSSE architecte a été choisi par la MAPA du 22 mai 2014 pour la réalisation du restaurant scolaire et du centre de loisirs.

▪ **Environnement : Forêt**

- Travaux annuels : Maintenance parcelles 18, 27,28 pour 2 822 € HT ; infrastructure pour 2 251 €
- Travaux sylvicoles : des plantations de Douglas et de Mélèzes sont prévues sur la parcelle 33 pour la somme de 5 124,92 €
Avis favorable
- Travaux pastoraux sur l'alpage du Bévy pour la somme de 11 567 €, subventionné à 75%
1 abstention : M. ALLIOT Patrick
- Demande par l'ONF d'intégrer au régime forestier 3 parcelles A33, A34, A63 sur l'alpage du Bévy
Pas d'opposition

V - Enfance et jeunesse : rythmes scolaires - Rapporteur : Mme ARMAND Yvette

Avant de passer la parole à Mme ARMAND, Mme le Maire indique que cette réforme sera bien mise en place en septembre, conformément à la loi.

▪ **Convention avec Familles Rurales - Budget des AEP**

Mise en place des rythmes scolaires pour le mois de septembre. Le projet a été mené entre 3 communes Crozet Chevry et Segny ; la commission après deux mois de travail a obtenu un budget de familles Rurales s'élevant à 75 360 € pour une année, auquel il faudra ajouter les frais d'entretien des salles utilisées. Le budget total devrait se situer autour les 100 000 €.

De nombreux conseillers, dont M. PINEY Henri s'étonnent du coût alors que l'Etat annonçait un coût de 150 € par enfant. Mme ARMAND Yvette indique qu'il se situera vraisemblablement entre 350 € à 400 €, somme avoisinant celles des autres communes du Pays de Gex. Pour ces activités 17 animateurs devront intervenir. Une inquiétude persiste pour le recrutement de ces intervenants pour le mois de septembre. Familles Rurales s'en occupe activement.

Mme le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention avec Familles Rurales pour l'organisation de ces activités pour une année.

2 abstentions : Mme DUBOSSON Isabelle et M. PINEY Henri.

La directrice du centre de loisirs Mme RAVAUX Amélie, travaille sur ce projet entre les 3 communes depuis janvier 2014. Mme le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention avec Familles Rurales correspondant à sa rémunération de janvier à fin juillet 2014 pour un montant de 6000 € (part pour Crozet).

1 abstention : Mme DUBOSSON Isabelle.

.../...

- **Participation financière des familles aux activités péri-éducatives**

Sur ce point les avis sont très partagés, les partisans pour la gratuité mettent en avant l'esprit de la réforme afin de permettre à tous de découvrir de nouvelles disciplines ou activités ; ceux contre la gratuité mettent en avant le coût important de ces activités, charge importante pour la commune.

Mme le Maire demande au Conseil de se prononcer pour ou contre la gratuité des activités.

5 votes pour la gratuité : Mme DONZE Dominique, M. PINEY Henri, Mme JOUANNET Martine, Mme POMMES Kathy et M. GALICHET Cédric ; 12 votes contre la gratuité ; 1 abstention : M. DUBOIS Jérôme.

Mme ARMAND Yvette présente la proposition de la commission de fixer un tarif suivant le quotient familial, les tarifs les plus bas étant gratuits.

M. PINEY Henri souligne que le Conseil a voté contre la gratuité alors toutes les catégories doivent participer. Après discussion, Mme le Maire propose de voter une somme minimum de 20 € et une somme maximum de 150 € à répartir sur les 5 catégories A, B, C, D et E pour l'année scolaire 2014-2015.

13 votes pour ; 5 votes contre.

VI - Vie associative culturelle et communication - Rapporteur M. DUBOIS Jérôme

- **Compte rendu de la commission :**

Il est rappelé qu'il n'y a pas de subvention supérieure à 3000 € sauf exceptionnellement le ski club + 2 000 € pour le Télémart en 2015.

- **Partage de plantons association « Bien Vivre à Crozet » :**

Suite à l'échange de plantons organisé par l'association « Bien Vivre à Crozet » un bac est demandé pour stocker le surplus de plantons.

VII - Organisation de la mairie - Rapporteur Mme JOUANNET Martine

Une réunion d'information avec tout le personnel communal et l'exécutif a eu lieu le 3 juin. Les points vus en commission Finances ont été présentés au personnel.

Un poste de secrétaire général est ouvert suite au prochain départ de M. MAROY Jean-Philippe.

VIII - Intercommunalité et organismes extérieurs

- **Désignation d'un correspondant défense :**

Interlocuteur privilégié entre les autorités civiles et militaires et la commune.

Mme Le Maire propose la candidature de M. ALLIOD Patrick.

Vote : unanimité

- **Rapports des commissions communautaires**

Eau et assainissement : M. ALLIOT Patrick

Développement économique, emploi et formation : Mme ARMAND Yvette

Gestion et valorisation des déchets : M. GALICHET Cédric

Administration générales et finances : Mme JOUANNET Martine

Relation public et animations : M. DEQUENNE Bernard

Comité SIDEFAGE transfert : Mme JANISZEWSKI Christiane

Pour la plupart des commissions, il s'agit de la mise en place.

IX – Divers

- Mme le Maire transmet les remerciements du Ski club de Crozet pour le soutien de la municipalité pour l'épreuve du Télémart.

- Conseil municipal exceptionnel vendredi 20 juin pour la désignation des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales ; 5 titulaires et 3 suppléants.

- Prochain conseil municipal le 3 juillet.

- Samedi 26 juillet en fin de matinée : honneur au SAPIN du MAIRE. Une invitation sera envoyée aux conseillers.

Séance levée à 23h45.

Affiché le : 26 juin 2014

Le 25 juin 2014

Le Maire, Mme DONZE Dominique